



Résolution du Conseil d'Administration de la FAFA pour l'Europe à la suite du Congrès de Chambéry 2016

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Associations Franco-Allemandes (FAFA) pour l'Europe, réuni à la suite du congrès des fédérations allemande et française qui s'est tenu du 13 au 16 octobre 2016 à Chambéry, a adopté la présente résolution :

Préambule

L'Union européenne connaît actuellement une crise de confiance sans égale depuis sa création, d'une gravité telle que sa pérennité est menacée.

Or, d'une part, elle seule a permis la paix parmi ses pays membres, parce qu'Allemands et Français ont su dépasser leurs antagonismes et trouver les chemins de la réconciliation.

Sans ce rapprochement fondamental, l'Union européenne n'existerait pas et de nouveaux conflits n'auraient pu être empêchés.

D'autre part, elle seule peut peser sur la scène internationale : Les échanges économiques, les grands défis (climatiques, migratoires et démographiques), les crises et les conflits actuels ont une dimension planétaire. Seule l'Europe, puissance d'équilibre, unie dans sa diversité, peut offrir à ses membres le cadre permettant de continuer à jouer un rôle à ce niveau.

Sortir de la crise de confiance actuelle passe par des réformes institutionnelles mais aussi par un renforcement des liens entre pays membres, notamment entre l'Allemagne et la France, pays dont la synergie, qui a constitué le moteur de la construction européenne, doit être impérativement retrouvée à un niveau propre à lui redonner la force d'entraînement de ses partenaires.

Résolution

Pour ces raisons, la FAFA pour l'Europe demande aux gouvernements et parlements nationaux et régionaux respectifs, ainsi qu'au Parlement européen, selon leurs domaines de compétence :

De prendre trois initiatives indispensables à une identité commune :

1- Renforcer, pendant toute la scolarité (dès le primaire, voire la maternelle, jusqu'à l'université) et sans interruption, l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne (*), notamment :

- par la création de postes de professeurs en nombre adapté,
- par la création, le rétablissement et le renforcement de sections bilangues et européennes,
- par la reconnaissance et la valorisation du rôle des partenariats entre communes (jumelages) et des associations franco-allemandes pour l'Europe dans la promotion, l'initiation et l'enseignement de la langue,
- enfin par l'attribution de bourses pour encourager les étudiants, les élèves en formation professionnelle, les professionnels en formation et les jeunes travailleurs à la mobilité.

2 - Enseigner une histoire commune telle que des historiens des deux pays l'ont rédigée depuis 1952, puis plus récemment de 2007 à 2009, et inciter à la connaissance réciproque des deux cultures qui ont nourri au fil des siècles tous les domaines de l'art, des lettres, des sciences et

(*) La promotion de l'enseignement de la langue du partenaire est un engagement solennel pris par les gouvernements français et allemand à l'époque de J. Chirac et de G. Schröder



de l'artisanat.

3 - Définir, harmoniser et optimiser des politiques et des mesures communes dans tous les domaines, prioritairement dans ceux de l'économie, de l'écologie, de l'éducation, de la santé, de la sécurité et de la diplomatie, notamment en intensifiant les rencontres entre les administrations nationales et entre tous les acteurs de la société civile.

De s'accorder sur une Union européenne proche des citoyens

Une Union proche des citoyens dans laquelle les décisions sont prises de façon démocratique et transparente, au niveau le plus approprié, Union que pourront rejoindre tous les pays d'Europe répondant aux critères d'adhésion en vigueur.

Dans l'attente de ces changements fondamentaux, la mise en oeuvre des grands thèmes abordés dans les déclarations communes franco-allemandes de Berlin (2013), ainsi que l'enseignement des institutions, des droits fondamentaux et des progrès en tous domaines dûs à l'Union européenne restent des objectifs actuels.

En conclusion, les associations franco-allemandes pour l'Europe ont la certitude que, pour leurs deux pays et pour l'Europe, les seules voies d'avenir sont le renforcement de leurs liens et la recherche de formes de coopération plus étroite.

Saint-Germain-en-Laye, le 21 janvier 2017

La présidente de la FAFA pour l'Europe

Barbara Martin-Kubis